

Avis de constitution

SOCIETE « SOCIETE AGROPASTORALE COTE D'IVOIRE » en abrégé «
SAPCI »

Siège ABIDJAN COCODY 2 PLATEAUX VALLONS, Lot
2064, Ilot 185

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 14 Mars 2024, et enregistrés au CEPICI le 28 Mars 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE AGROPASTORALE COTE
D'IVOIRE » en abrégé « SAPCI »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :
-L'agriculture et l'élevage en général
-Ventes de nourritures de bétails, de poussins d'
un jour et de nourritures de volailles.
-Ventes d'équipements de matériels agricoles ;
-Ventes d'engrais, de pesticides et de fertilisants
agricoles,

-Divers.

Et pour la réalisation de l'objet social:

- l'acquisition, la location et la vente de tous
biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous
établissements financiers avec possibilité de donner en
garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de
commerce.

- la prise de participation dans toute société
existante ou devant être créée, et généralement, toute
opérations financières, commerciales, industrielles,
mobilières et immobilière, se rapportant directement ou
indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'
extension ou le développement

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY 2 PLATEAUX VALLONS, Lot
2064, Ilot 185

Dirigeant(s) M KONE ZIE DOSSANHOUA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-01667 du 24/04/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°21223/GTCA/RC/2024 du 24/04/2024

